

SNA News

Numéro 20
Avril 2005

Un service d'information du groupe de travail intersecrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA)
Publié par l'UNSD
Les documents et comptes rendus de réunion de l'ISWGNA peuvent être consultés à l'adresse suivante:
<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgna.htm>

LA MISE A JOUR DU SCN 1993 – BILAN ET DECISIONS DE LA COMMISSION DE STATISTIQUE ISWGNA

En mars 2005, la Commission de statistique a examiné les rapports du ISWGNA et du responsable du projet de mise à jour du SCN 1993 (<http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2005.htm>) et a passé en revue les progrès réalisés depuis sa dernière réunion une année auparavant.

Parmi les événements marquants, on relèvera que le groupe consultatif d'experts (GCE), qui comprend des experts de 20 pays de toutes les régions du monde, s'est réuni pour la deuxième fois en décembre 2004. Le GCE a formulé des recommandations sur toute une série de points qui ont été examinés pour décision, notamment: *les bases de données, la prospection minière et pétrolière, les originaux et les copies, les prêts non performants, le coût des services du capital des actifs publics, le traitement des améliorations de terrain, les coûts du transfert de propriété – partie II, le changement de propriété économique, l'application du principe des droits constatés aux arriérés de dettes, la résidence des ménages, le traitement des entreprises multinationales, les sociétés holding, les entités à vocation spéciale, les trusts, l'identification des branches, les biens expédiés à l'étranger pour transformation, le traitement de l'appel de garanties et l'assurance non vie*. Les recommandations formulées par le GCE sur ces différents points et les documents y relatifs sont disponibles sur le site web de mise à jour du SCN (<http://unstats.un.org/unsd/sna1993/issues.asp>)

sur lequel les commentaires tant des offices statistiques nationaux et des banques centrales que des experts sont publiés au fur et à mesure de leur transmission. Le GCE a également examiné divers points pour information (par exemple, les systèmes de pension des employeurs, le secteur informel) ainsi qu'un premier projet de liste de clarifications destinées à être incorporées au SCN 1993 Rév. 1, liste qui pourra être complétée jusqu'à la fin 2005.

Étant donné le rythme des travaux, l'ISWGNA, appuyé en cela par la Commission de statistique, est arrivé à la conclusion qu'une réunion supplémentaire du GCE était nécessaire en 2005 afin de conclure les travaux pour 2008. La prochaine réunion du GCE aura donc lieu du 18 au 22 juillet à Bangkok et s'attachera à formuler des recommandations concernant les questions suivantes: en ce qui concerne le domaine de la balance des paiements: *transferts des migrants, biens destinés à la transformation et négoce international de marchandises*; en ce qui concerne le secteur des administrations publiques: *titres de créances indexés, intérêts et sujets y afférents, classification des actifs financiers (titres de créances, or financier) et des services financiers, supers dividendes et injections de capital, recettes fiscales, taxes irrécouvrables et crédits d'impôt, appels de garantie et obligations implicites*; en ce qui concerne les actifs non financiers: *droit d'utiliser/d'exploiter des ressources non produites par des non-résidents, recherche et développement, brevets, fonds commerciaux et*

autres actifs non produits, obsolescence et amortissement, coûts des services du capital dans le compte de production et évaluation de l'eau. D'autres questions sur lesquelles le GCE est appelé à prendre une décision auront des conséquences pour plusieurs comptes du SCN : *délimitation secteur privé/public/des administrations publiques, prêts non performants, évaluation des crédits et dépôts et actifs des administrations publiques.*

Prévue pour janvier 2006, la réunion finale du GCE consacrée à la discussion des problèmes de fond aura également un ordre du jour très chargé qui sera communiqué ultérieurement.

Compte tenu de l'ampleur des travaux requis, la Commission estime qu'il sera difficile d'achever le SCN 1993 Rév.1 dans le délai imparti. Néanmoins, elle recommande de conserver le calendrier actuel (voir les tableaux 1 et 2 à l'adresse suivante <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/Workprogram1993SNAupdate%2021Nov2003final.pdf>) afin de garantir le parallélisme entre la mise à jour du SCN et les mises à jour et révisions en cours du *Manuel de la balance des paiements*, cinquième édition, du *Manuel de statistiques de finances publiques* ainsi que des nomenclatures. Plusieurs membres de la

Commission proposent d'envisager un effort supplémentaire afin de traiter les questions les plus délicates. De la sorte, le mécanisme décisionnel prévu dans la structure de gouvernance de la mise à jour du SCN (voir l'annexe 1 du document suivant <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/AEG/papers/m2progressReport.pdf>) serait appliqué, tout en garantissant la cohérence et l'intégrité du SCN 1993 Rév. 1.

La Commission de statistique est satisfaite de la large implication de l'ensemble de la communauté statistique dans le projet de mise à jour du SCN et loue le site web interactif qui a permis la transparence du projet.

Lors de la réunion de la Commission, les nominations de Mme Carol Carson en tant que responsable du projet et de Mme Anne Harrison en tant qu'éditeur ont été annoncées. Les deux apportent au projet leur grande expérience en comptabilité nationale ainsi que dans le domaine de la collaboration internationale en matière de développement de directives statistiques. En outre, elles ont toutes deux participé à l'élaboration du *SCN 1993*.

POUR QUELLES RAISONS LA MISE EN ŒUVRE GÉNÉRALE DU SCN 1993 EST-ELLE EN RETARD? – RESULTAT D'UNE ÉTUDE DE LA DSNU

Youlia Antonova, Magdolna Csizmadia, Ivo Havinga et Viet Vu, DSNU

Pour répondre à une préoccupation exprimée par la Commission de statistique quant au faible niveau de mise en œuvre du SCN 1993 dans les pays en développement, le DSNU a réalisé une enquête en 2004 pour tenter d'identifier les facteurs qui sont à l'origine de cette situation dix ans après l'adoption du SCN 1993. À cette fin, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des pays pour leur demander quelles étaient leurs pratiques en matière d'établissement des comptes nationaux, une série spécifique de questions étant destinée à ceux qui n'ont pas encore publié leurs comptes nationaux conformément au SCN 1993 (appelés ci-après ceux qui « n'appliquent pas »).

Le taux de réponse (43 pourcent) est suffisant pour permettre une analyse fiable de l'importance et de la pertinence des différents facteurs qui sont potentiellement susceptibles d'empêcher la mise en œuvre du SCN 1993: personnel disponible en termes de nombre, de niveau de fonction, de rotation ou de formation statistique, disponibilité et couverture des données de base, pratiques en matière de collecte des données, environnement institutionnel, disponibilité des équipements informatiques, etc. La présente contribution résume les principales conclusions de l'enquête. Pour plus de détails, notamment les résultats complets présentés sous forme de tableaux, on se reportera à la partie III du rapport sur les comptes nationaux disponible à

l'adresse suivante :
<http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2005.htm>

Principaux facteurs

Parmi les facteurs considérés, le *nombre de personnes* travaillant dans le domaine des comptes nationaux est un de ceux qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la mise en œuvre de ceux-ci (voir tableau). D'après les résultats de l'enquête, les pays développés ont généralement davantage de personnel que les pays en voie de développement, pratiquement le double dans toutes les classes de taille de population des pays. Parmi les pays en développement, les pays d'Afrique ont un nombre moyen de

personnes inférieur dans chaque classe de taille de population. À quelques exceptions près, les pays africains disposent de moins de 10 comptables nationaux. Parmi tous les pays, ceux qui appliquent le SCN 1993 ont généralement davantage de personnel que ceux qui ne l'appliquent pas. Le nombre peu élevé de comptables nationaux a des conséquences importantes. Il empêche les pays d'introduire les nouveaux concepts du SCN 1993, de procéder à la révision de leurs séries historiques et d'élargir la gamme des séries, des comptes et des tableaux qu'ils peuvent établir.

Tableau : Nombre moyen de comptables nationaux par classe de taille de population

	Population (en millions)						
	< 1	1-5	5-15	15-30	30-50	50-100	> 100
Ensemble des pays membres des Nations unies	8	17	25	39	39	87	70
Appliquent	12	18	33	47	39	110	76
N'appliquent pas	6	14	9	29	...	31	64
Pays développés 1	12	37	40	81	37	161	105
Appliquent	12	37	40	81	37	161	105
N'appliquent pas
Pays en transition	...	12	36	...	51
Appliquent	...	13	42	...	51
N'appliquent pas	...	8	7
Pays en développement	8	16	15	27	33	32	58
Appliquent	12	17	20	25	33	33	47
N'appliquent pas	6	15	10	29	...	31	64
Afrique	5	11	13	...	14	10	44
Appliquent	...	9	19	...	14
N'appliquent pas	5	12	9	10	44
Amérique latine et Caraïbes	6	25	16	35	72	...	47
Appliquent	4	27	21	25	72	...	47
N'appliquent pas	6	18	11	54
Asie occidentale	16	20	20	12	...	47	...
Appliquent	24	6	29	43	...
N'appliquent pas	7	33	11	12	...	51	...
Asie de l'est, du sud-est et du sud	7	9	12	31	33	23	84
Appliquent	7	...	12	26	33	23	...
N'appliquent pas	...	9	...	36	84
Océanie

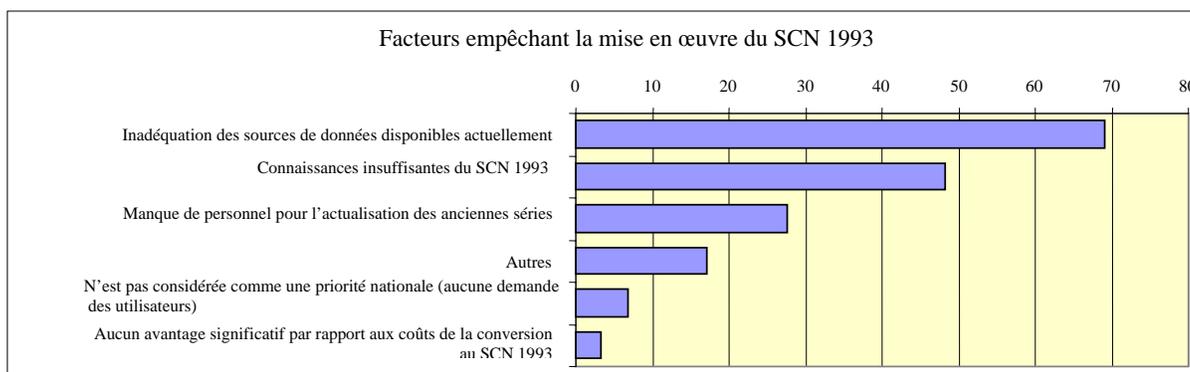
1 Pays d'Europe occidentale, États-Unis, Canada, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande.

Globalement, le *taux de rotation du personnel* dans les services nationaux de statistique est très élevé tant dans les pays en développement que dans les pays développés, s'élevant entre 30 et 40 % par an. Toutefois, un taux de rotation élevé ne justifie pas à lui seul l'incapacité à mettre en œuvre le SCN 1993. En Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les pays qui ont mis en œuvre le SCN 1993 ont un taux de rotation plus élevé que ceux qui ne l'ont pas fait. C'est seulement lorsqu'il est conjugué avec un personnel peu nombreux et un manque de formation que le taux de rotation semble avoir une influence sur la mise en œuvre du SCN 1993. Les pays qui ne mettent pas en œuvre celui-ci sont plutôt ceux qui ont peu de personnel, qui en ont perdu au cours des 5 dernières années et qui n'ont aucun programme de formation régulier en interne. Cette combinaison de facteurs s'observe le plus souvent en Afrique.

Les résultats de l'étude montrent que la *formation* dans le domaine des comptes nationaux est indispensable tant pour garantir le maintien de la bonne qualité de ceux-ci que pour développer les connaissances et capacités du personnel nécessaire à la mise en œuvre du SCN 1993, plus particulièrement lorsque le taux de rotation est élevé et que les nouveaux recrutements sont plus nombreux encore.

D'après l'étude, la moitié des pays qui ont répondu n'ont pas de programme de formation régulier en interne. La situation diffère cependant fortement selon la région et selon que le pays a mis ou n'a pas encore mis en œuvre le SCN 1993. En moyenne, le nombre de membres du personnel qui bénéficient d'une formation en interne dans les pays en développement est deux fois plus élevé parmi ceux qui ont mis en œuvre les SCN 1993 que parmi ceux qui ne l'ont pas encore fait. Si, au cours des 5 dernières années, 3 comptables nationaux sur 4 dans les pays développés ont bénéficié d'une formation en interne, ils sont moins de 2 sur 4 dans les pays en développement et même de 1 sur 4 dans les pays d'Afrique. En ce qui concerne les économies en transition, le faible taux de formation en interne a été compensé par le taux élevé de participation aux programmes internationaux d'assistance technique.

En ce qui concerne les *sources de données* utilisées pour l'établissement des comptes nationaux, les réponses reçues des pays qui n'ont pas encore mis en œuvre le SCN 1993 montrent que le principal obstacle à l'établissement des comptes est l'inadéquation des données disponibles, suivie par le manque de connaissances et le manque de personnel (voir graphique).



Il ressort des réponses à l'enquête que les pays développés ont moins tendance que par le passé à utiliser des données collectées lors de recensements économiques peu fréquents comme référence pour les données collectées dans le cadre d'enquêtes annuelles et qu'ils ont davantage recours à des enquêtes plus fréquentes entre les années de référence. Sauf

en ce qui concerne les recensements agricoles, les données des comptes nationaux sont établies dans trois pays développés sur quatre à partir d'enquêtes annuelles et de données administratives. Cette tendance est plus prononcée encore dans les pays en transition où neuf pays sur dix utilisent uniquement des données provenant d'enquêtes annuelles et de

sources administratives. Cette constatation reflète la tendance à un recours accru à des sources administratives afin de minimiser la charge pour les répondants et d'abaisser les coûts; il convient d'en tenir compte lors de l'élaboration des stratégies d'organisation de la collecte des données.

Autres facteurs de moindre importance

Ainsi qu'indiqué plus haut, plusieurs caractéristiques du personnel des services de comptabilité nationale des pays influencent le niveau de mise en œuvre du SCN 1993. Le *ratio personnel spécialisé/personnel de soutien* ne semble pas avoir une trop forte influence. Dans la plupart des services de comptabilité nationale qui ont répondu à l'enquête, trois personnes sur quatre sont des spécialistes. En outre, ce ratio est identique tant dans les pays en développement que dans les pays développés et ne diffère pas sensiblement entre les pays qui ont mis en œuvre le SCN 1993 et ceux qui ne l'ont pas encore fait.

Dans la plupart des régions, le ratio *ordinateurs personnels/comptables nationaux* dépasse 80 %, même s'il est de 74 % en Afrique. La disponibilité d'ordinateurs personnels n'est dès lors pas un facteur déterminant pour la mise en œuvre du SCN 1993.

L'étude indique encore que le *type d'institution* responsable de l'établissement des comptes nationaux (institut national de statistique, banque centrale ou ministère) n'est pas un facteur qui influence le fait qu'un pays

mette ou pas en œuvre les concepts du SCN 1993.

Recommandations de la Commission de statistique

Les principales conclusions de l'étude ont été entérinées par la Commission de statistique en mars 2005. La Commission a fait siennes les conclusions de l'enquête selon lesquelles les facteurs qui empêchent le plus la mise en œuvre des concepts du SCN 1993 sont la disponibilité des données, les ressources en personnel et la formation. Elle a reconnu la nécessité d'aider les pays à améliorer leur infrastructure de collecte des informations de base et de favoriser l'utilisation de données administratives par la mise à disposition de manuels sur les meilleures pratiques. Elle a également recommandé qu'une stratégie internationale ciblée sur les pays africains soit mise en œuvre afin de répondre aux exigences en matière de données imposées par le SCN 1993. La Commission a reconnu l'importance de l'assistance à fournir aux pays afin qu'ils développent des programmes de formation en interne dans le domaine des comptes nationaux. Elle a fait siennes la conclusion de l'étude selon laquelle les pays pourraient envisager d'augmenter le nombre de personnes s'occupant de l'établissement des comptes nationaux. Elle a encouragé les pays à sensibiliser davantage les utilisateurs à haut niveau et les décideurs politiques afin qu'ils soient davantage conscients de l'importance et de l'utilité des comptes nationaux et qu'ils plaident dès lors pour un financement accru de la mise en œuvre du SCN 1993 et pour un accroissement des budgets des services responsables de l'établissement des comptes nationaux.

LA REVISION DES ESTIMATIONS DU PIB TRIMESTRIEL, UNE ANALYSE COMPARATIVE DE SEPT GRANDS PAYS DE L'OCDE

Nadim Ahmad, OCDE

Les comptes nationaux offrent la vue d'ensemble la plus complète de l'évolution des économies nationales. Ils sont d'une grande utilité pour toute une série d'utilisateurs d'informations économiques qui souhaitent tous que les statistiques des comptes nationaux soient de la meilleure qualité possible. Une composante importante de la qualité est la fiabilité, qui concerne généralement l'écart entre une estimation initiale et les estimations

(révisées) ultérieures et que l'on mesure en évaluant l'ampleur des différentes révisions.

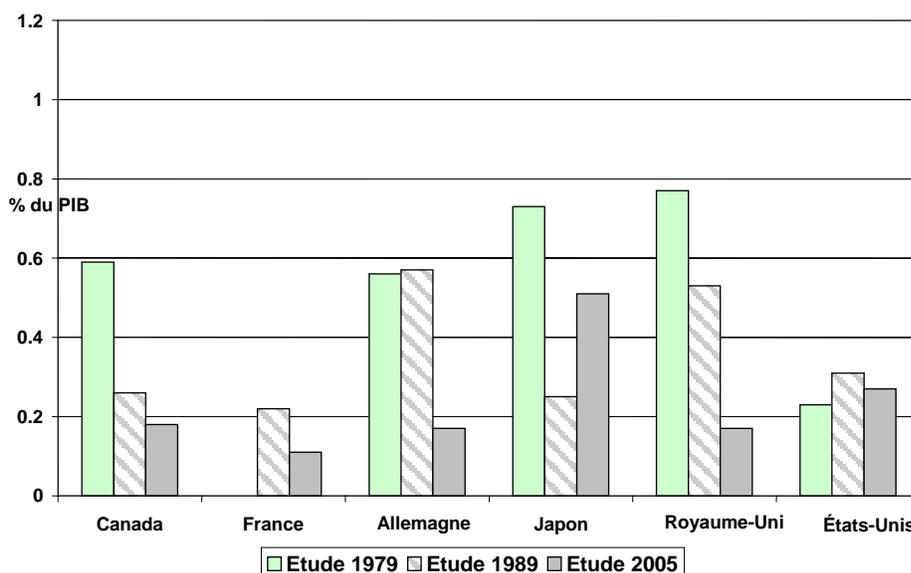
Cette question des révisions et de l'analyse de celles-ci a été abordée dans le cadre d'un atelier conjoint de l'OCDE et de l'Office for National Statistics (ONS) du Royaume-Uni en octobre 2004 (voir http://www.oecd.org/document/23/0,2340,e_2825_495684_33729303_1_1_1_1,00.html.)

Base de la discussion, l'analyse menée par l'OCDE des révisions des taux de croissance du PIB à prix constants d'un trimestre sur l'autre pour la période 1996-2000 dans sept grands pays de l'OCDE et la comparaison de l'ampleur et du sens de ces révisions avec des études antérieures de l'OCDE, à savoir: une étude menée en 1979 portant sur les révisions entre l'estimation initiale (P) et les données une année calendrier après la période de référence (T+1) pour les données 1966 et 1975; une étude menée en 1989 portant sur les révisions entre P et T+1 pour les données 1980 et 1987; une étude réalisée en 1995 sur les révisions entre P et les dernières estimations disponibles au moment de l'étude « Latest » pour la période de 1980 à 1993. Une copie intégrale de l'étude « Latest » est disponible sur le site précité. La base de données et les publications relatives aux Principaux indicateurs économiques (PIE) mensuels de l'OCDE ont servi de sources pour la présente

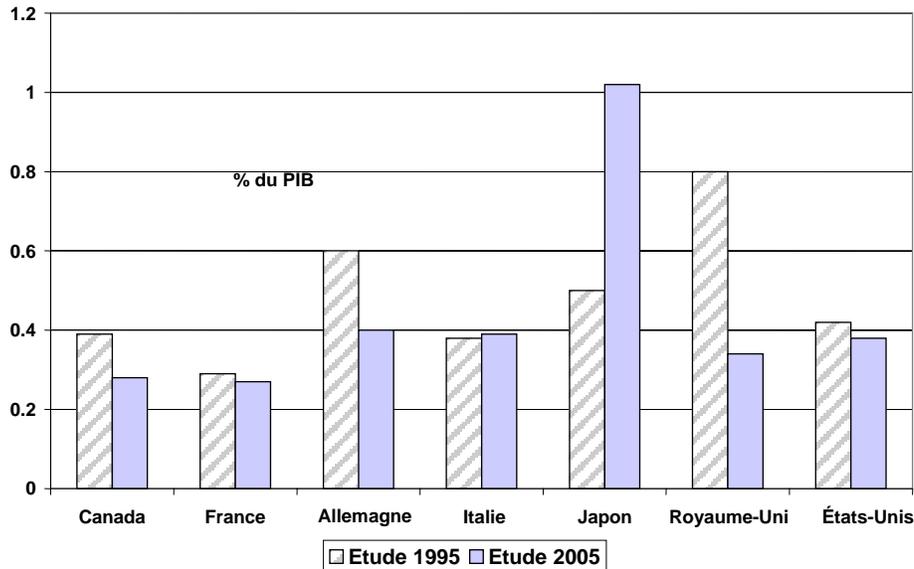
analyse dans laquelle P représente la première estimation, à savoir le premier taux de croissance du PIB d'un trimestre sur l'autre publié dans les PIE, T+1 représente le chiffre disponible dans la publication de décembre une année après le trimestre de référence et « Latest » correspond à l'estimation disponible en juin 2004.

Le document conclut que la fiabilité de la première estimation (préliminaire) s'est améliorée ou, en tout cas, ne s'est pas détériorée dans la plupart des pays, ainsi qu'il ressort des graphiques ci-après. Le premier graphique compare les révisions absolues et moyennes entre P et T+1. Le second compare les révisions absolues moyennes entre P et « Latest ». Il est important de noter dans ce contexte que l'étude actuelle couvre une période pour laquelle de nombreux pays ont procédé à des révisions suite à la mise en œuvre du SCN 1993.

Révisions absolues moyennes des taux de croissance du PIB à prix constants d'un trimestre sur l'autre (entre P et T+1)



**Révisions absolues moyennes des taux de croissance du PIB à prix constants
d'un trimestre sur l'autre (entre P et « Latest »)**



Les révisions imposées par le SCN ne sont pas des révisions isolées; par conséquent, elles sont peu explicites quant à la direction probable des révisions futures. Citons comme exemples de changements le passage à un enchaînement annuel ou l'amélioration des processus de calcul appliqués par les offices statistiques. Ces facteurs compliquent les comparaisons des révisions tant dans le temps qu'entre pays.

Néanmoins, malgré ces réserves, il reste intéressant d'effectuer des comparaisons.

Dans ce contexte, il est particulièrement intéressant de noter que, pendant la dernière période (1996-2000), les révisions absolues moyennes ont eu une ampleur similaire dans tous les pays, à l'exception du Japon, où elles ont eu tendance à être plus importantes mais où des changements apportés récemment aux systèmes de calcul devraient conduire à de futures améliorations.

Le document s'intéresse également à la question de savoir si les estimations préliminaires sont systématiquement plus basses ou plus élevées que les estimations ultérieures pour la période concernée. Il semblerait que cela soit le cas au Canada, en France et au Royaume-Uni. Le document met cependant en garde contre le recours à des ajustements de biais pour estimer les taux de croissance actuels et futurs. Ils préconisent plutôt une analyse plus approfondie des causes des biais de manière à ce que ceux-ci puissent être corrigés à la source. Des bases de données contenant les résultats des analyses des révisions constituent un outil important pour l'évaluation et l'amélioration de la fiabilité des statistiques économiques. À cet égard, la Direction des statistiques de l'OCDE envisage de créer une base de données expérimentale pour ce type d'études. Le document encourage le développement de bases de données de ce type dans les offices statistiques qui n'en disposent pas encore actuellement.

CREATION DU COMITE DE LA COMPTABILITE DE L'ECONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Annonce par la DSNU

Lors de sa 36^{ème} session tenue du 1^{er} au 4 mars 2005, la Commission de statistique a approuvé la création du Comité de la comptabilité de l'économie et de l'environnement¹, soulignant l'importance du rôle du Comité dans la mise sur pied d'une comptabilité de l'environnement dans l'optique d'en faire un instrument politique et de mieux rencontrer les besoins des utilisateurs².

L'objectif à long terme du Comité est de porter le niveau de qualité de la comptabilité de l'économie et de l'environnement à celui requis pour des statistiques officielles. Pour atteindre cet objectif, le Comité travaillera dans les cinq domaines suivants:

- (a) coordination des activités avec les autres institutions internationales et les autres organismes travaillant dans le domaine des statistiques et de la comptabilité de l'environnement, en particulier avec le Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement, dont la mission consiste à faire progresser la méthodologie dans ce domaine;
- (b) promotion de la comptabilité et des statistiques de l'environnement par le biais de l'organisation de réunions rassemblant utilisateurs et producteurs des statistiques ainsi que de la préparation de matériel promotionnel;
- (c) développement de la méthodologie sur la base d'un calendrier de recherche convenu;
- (d) assistance technique aux pays par le biais de l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre, la mise à disposition de matériel de formation et le lancement de projets coordonnés d'assistance technique;
- (e)

harmonisation des données au moyen d'une évaluation des différentes activités de collecte et d'une analyse des similitudes et des différences avec les concepts et définitions de la comptabilité de l'économie et de l'environnement.

La Commission de statistique a souhaité que le mandat du Comité soit soumis pour approbation au bureau de la Commission de statistique et que cette démarche tienne compte des mandats respectifs du Groupe de Londres et du Groupe de travail intersecrétariat sur les statistiques de l'environnement de manière à éviter tout double emploi et à garantir des mécanismes de collaboration étroite entre ces différents groupes. La première réunion du Comité sera organisée à l'automne 2005 et s'attachera à définir le mandat et le calendrier des activités de recherche du Comité, ainsi qu'une stratégie commune pour la promotion et la mise en œuvre de l'harmonisation des comptes et des données.

¹ Le rapport du Secrétaire général sur la comptabilité de l'économie et de l'environnement ainsi que le rapport de la Commission de statistique sont disponibles à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/commission.htm>

² La proposition de création du Comité a été discutée en septembre 2004 lors d'une réunion organisée par la DSNU et le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sous les auspices de l'Agence européenne pour l'environnement. Le compte rendu de cette réunion est disponible sur le site web de la DSNU à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/envAccounting/list-of-documents.htm>

MANUELS, GUIDES ET OUTILS DE REFERENCE

Une liste complète des manuels et guides relatifs à la mise en œuvre du SCN 1993 publiés jusqu'en mars 2005 par les organisations membres de l'ISWGNA (Nations unies, Eurostat, FMI, OCDE, Banque mondiale) est disponible à l'adresse suivante:

<http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc05/SNAManuals-ISWGNA.pdf>

REUNIONS ET SEMINAIRES

19-22 avril 2005: Atelier DSNU/CESAP sur la mise à jour du SCN, Bangkok, Thaïlande

9-11 mai 2005: Task force « Services financiers », OCDE, Paris, France

20-24 juin 2005: Groupe d'experts « Classifications économiques et sociales internationales », New-York

21-22 juin 2005: Séminaire ECE/Eurostat sur les répertoires d'entreprises, Luxembourg

27 juin- 1er juillet 2005: Réunion du Comité de la balance des paiements, Washington, D.C., USA

18-22 juillet 2005: Troisième réunion du groupe consultatif d'experts sur les comptes nationaux organisée par la CESAP, Bangkok, Thaïlande

28-30 septembre 2005: Réunion de la task Force « Harmonisation des comptes du secteur public », Washington D.C., USA

11-14 octobre 2005: Réunion OCDE/ECE sur les comptes nationaux, Paris, France

10-11 octobre 2005: Groupe de travail de l'OCDE « Statistiques financières », Paris, France

17-21 octobre 2005: Réunion du Groupe de Londres sur la comptabilité Comptes de l'environnement, Afrique du Sud

Note de la rédaction

Le bulletin SNA News and Notes est un service d'information semestriel de l'ISWGNA fourni par la Division de statistique des Nations unies (DSNU). Il ne reflète pas nécessairement la position officielle des membres ou de certains membres de l'ISWGNA (Union européenne, FMI, OCDE, Nations unies et Banque mondiale)

SNA News and Notes est publié en quatre langues (anglais, français, russe et espagnol) et est disponible sur Internet à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snaneews.htm>.

Le SCN 1993 comportant un outil de recherche, un glossaire de comptabilité nationale, différents manuels dans le domaine des comptes nationaux ainsi que les activités et les comptes rendus de l'ISWGNA peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante: <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>.

Toute correspondance, et notamment toute demande d'abonnement gratuit, doit être envoyée à l'adresse suivante: DSNU, Bureau DC2-1520, New York, NY 10017; tél. +1-212-963-4859, fax +1-212-963-1374, email: sna@un.org
